Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 50 (1921)

Heft: 16

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

et l'orthographe de l'allemand ; les tables de déclinaison et de conjugaison ; la liste alphabétique des verbes à conjugaison forte, mixte et régulière.

Les auteurs ont dû condenser une foule de matières dans un nombre de pages relativement restreint.

* * *

Géographie économique de la Suisse, par Spreng et Jaccard, professeurs, 1 volume broché, 128 pages. Prix : 4 fr., chez Payot et Cie, libraire à Lausanne.

Sans entrer dans le détail des questions économiques les plus complexes, les auteurs se sont efforcés de présenter un tableau clair et précis des ressources de la Suisse, ainsi que des diverses branches de l'activité nationale. Les indications fournies sont extraites de la statistique fédérale et complétées par de nombreuses recherches personnelles. L'ouvrage a pris pour base, non les chiffres de telle année, mais les moyennes d'une série d'années.

La *Géographie économique de la Suisse* s'adresse en premier lieu aux élèves des écoles de commerce et des cours de perfectionnement commercial. D'autres établissements scolaires pourront d'ailleurs retirer un profit réel de l'étude de ce petit manuel.

Informations

3me CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER, PARIS 1922

La Fédération internationale pour le développement de l'enseignement ménager, dont l'Office central est à Fribourg (Suisse), consciente de l'importance capitale de l'Economie domestique, a décidé de tenir à Paris, du 18 au 21 avril 1922, un 3me Congrès de l'Enseignement ménager avec exposition de mobilier, matériel et méthode d'Enseignement ménager. Ce Congrès sera la suite des importants Congrès de Fribourg (1908) et de Gand (1913).

Il s'est constitué à Paris un Comité national français pour l'organisation, sur place, de ce Congrès, sous la présidence de M. Champetier de Ribes. Son bureau est 23, rue Bertrand, Paris.

Pour mener à bien, en ce qui nous concerne, cette tâche importante, nous faisons appel à la collaboration active des amis de l'Enseignement ménager et de tous ceux qui, par une préparation rationnelle et complète de la jeune fille et de la femme, veulent aider à la restauration et à la consolidation de la famille.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Office international de l'Enseignement ménager, à Fribourg (Suisse).

L'Œuvre Saint-Joachim

LIGUE INTERNATIONALE POUR LES ÉTUDIANTS ECCLÉSIASTIQUES A L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG

Elle s'est proposé, voici deux ans déjà, de venir en aide aux étudiants ecclésiastiques pauvres et par là de promouvoir les études catholiques.

Le Saint-Père l'a vivement approuvée, Monseigneur notre Evêque l'a également bénie et elle a rencontré dans nos autorités de précieuses sympathies. Preuve qu'elle répond à un but d'utilité essentielle.

En effet, c'est la cause de l'idée que l'Œuvre Saint-Joachim s'est donnée pour mission. Et de cette cause, nul ne peut se désintéresser. Aussi l'Œuvre Saint-Joachim ne saurait être le domaine ou l'action de quelques-uns, mais le résultat de tous les efforts, cueillis, glanés, sollicités ou jaillis spontanés, sur toutes les routes où le problème de Dieu et de la société humaine existe, ou simplement se pose. C'est dire qu'elle s'est promis d'ignorer les frontières. Mais puisque la Providence lui assigne Fribourg pour berceau et pour centre, c'est à Fribourg qu'elle adresse son premier appel, sûre d'être entendue d'un pays qui inscrit à son programme toutes les causes généreuses.

Ce sont les Etudiants nécessiteux de l'Université qu'elle veut aider d'abord, et premièrement, et sans distinction de nationalité, et à quelque convict ou séminaire qu'ils appartiennent, ceux qui deviendront prêtres. Il en est, paraît-il, qui, faute de ressources, ne peuvent achever leurs études ; d'autres qui ne peuvent les commencer. Beaucoup voudraient venir et, grâce au change, doivent y renoncer.

D'autre part, il est urgent d'aider ceux qui travaillent à maintenir ou à refaire dans le monde les idées qui le gardent. Parmi celles-ci, au premier rang, la doctrine thomiste, approuvée par les pontifes romains et par l'Eglise entière, et dont l'Université de Fribourg est un ardent foyer. L'Œuvre a donc pensé ne pouvoir mieux situer son action qu'en l'orientant vers ce centre important qu'est l'Université. Comme l'a dit Dom Besse : écrire dans les journaux, rédiger des articles de revues, publier des ouvrages de vulgarisation, tout cela est important, indispensable pour refaire les idées d'un pays. Néanmoins, on n'atteindra jamais par là ce but si ardemment désiré. Il est nécessaire de viser plus haut, de porter la lumière de la foi sur ces sommets intellectuels d'où les masses reçoivent la pensée toute faite. Là se trouve réellement l'avenir des nations, et c'est là qu'il importe de dresser la chaire de la vérité catholique.

L'Œuvre Saint-Joachim compte parmi ses membres fondateurs : M. Aeby, professeur à l'Université ; R. P. Berthier, consulteur des Etudes à Rome ; M. Buchs, conseiller d'Etat ; M. Macherel, directeur à la Banque Commerciale ; M. Perrier, conseiller national ; M. Piller, professeur à l'Université ; M. de Weck, conseiller d'Etat.

L'Œuvre cherche des aides. Que ceux qui veulent bien donner un peu de temps, ou se charger d'une liste de souscriptions, écrivent au *Secrétariat de l'Œuvre Saint-Joachim, Fribourg, Suisse* (minimum de souscription, 50 cent., mais on accepte plus... et aussi *moins* que cette modique somme).

Ames de bonne volonté, entendez cet appel ! La cause qui l'inspire — la meilleure que vous puissiez soutenir — est urgente au regard des doctrines malfaisantes, athées et révolutionnaires qui ébranlent notre époque. Par le fait, elle s'impose aux dévouements soucieux des intérêts supérieurs — et seuls réels — des âmes et de la société.

Adresser dons et communications au *Secrétariat de l'Œuvre Saint-Joachim, Fribourg (Suisse).* Les versements peuvent se faire sans frais par compte de chèque IIa 446.

Rapport de la Sodalité de St-Pierre Claver pour l'année 1920

La Sodalité de Saint-Pierre Claver, qui s'est vouée, par état, au soutien des Missions d'Afrique, constate, en 1920, un heureux résultat de son activité. Grâce aux aumônes recueillies, elle a eu la joie de répartir entre 55 Congrégations missionnaires religieuses, travaillant en Afrique, la somme de 1,177,219.85 lires. Sur ce montant, 259,072.52 lires ont été attribuées à des baptêmes d'enfants païens; 128,572.10 lires viennent de l' « Union de Messes », et ont été versées aux Missions d'Afrique; 100,696.53 lires ont servi à des Bourses pour Séminaristes indigènes et 71,776.25 lires proviennent du « Pain de saint Antoine pour l'Afrique ». Comme propagande écrite, la Sodalité de Saint-Pierre Claver a publié les périodiques suivants : *L'Echo d'Afrique* (en 7 langues européennes, représentant un tirage de 85,200 exemplaires), *Le Négrillon* (en 7 langues et 130,000 exemplaires), le *Propagateur des Missions africaines* (en 2 langues et 143,000 exemplaires). De plus, les *Communiqués* sont envoyés, chaque trimestre, aux membres externes et aux zélateurs, et la *Correspondance clavérienne* est expédiée aux rédactions de journaux et de revues. Les calendriers et les brochures ont été imprimés, en diverses langues, au nombre de 463,000, ainsi que 3,600,000 environ de tracts et de feuilles volantes. — Le nombre de membres internes et externes a grandi, et celui des zélateurs (cotisation annuelle : 2 fr.) a augmenté de 9,654 dans le courant de l'année, et a atteint 37,391.

Bien que le nombre des productions extérieures se soit un peu restreint, 25 sermons des Missions ont été faits, en plus des prédications données, en bien des endroits, à l'occasion de nos deux fêtes patronales. Il y a eu 34 conférences, dont 28 avec projections lumineuses; 3 bazars, 3 représentations théâtrales, 8 grandes et 6 petites fêtes missionnaires, avec déclamations, musique, rapports, etc., qui réveillèrent l'intérêt missionnaire. Les zélateurs furent convoqués, dans les succursales, à 49 assemblées, et 3 réunions

spéciales attirèrent les enfants. Les missionnaires africains se présentèrent nombreux à la Maison centrale de la Sodalité à Rome (23, via dell'Olmata, 16), parmi eux 16 évêques et 4 préfets apostoliques, en tout 46 ; leurs visites ont resserré les relations, tandis que celles des évêques de l'Europe et des généraux d'Ordres religieux développent heureusement l'influence de la Sodalité dans nos pays.

Nominations et attribution des arrondissements scolaires

Le Conseil d'Etat a nommé : M. Marcellin Berset, instituteur à Fribourg, inspecteur scolaire du 4me arrondissement ; M. Léon Pillonel, à Arconciel, instituteur à l'Ecole des garçons de Torny-le-Grand ; M. Alfred Surchat, de Blessens, instituteur à l'école supérieure des garçons de Rue ; M. Fortuné Ridoux, à Vuisternens-devant-Romont, instituteur à l'école primaire de Bellechasse ; Mlle Suzanne Zimmermann, à Romont, institutrice aux écoles primaires de Romont ; M. l'abbé Pius Emmenegger, à Fribourg, professeur de religion à la section allemande de l'école normale de Hauterive ; M. Auguste Ody, à La Tour-de-Trême, instituteur à l'école mixte de Prayoud (Châtel-Saint-Denis) ; Mlles Alice Godel, Mathilde Schorro, Blanche Bondallaz et Blanche Chappuis, les quatre à Fribourg, institutrices aux écoles primaires de Fribourg ; M. André Barras, à Broc, instituteur aux écoles primaires de Broc ; Mlle Cécile Fragnière, de Gumefens, institutrice à l'école des filles de Neirivue ; M. Louis Ruffieux, à La Tour-de-Trême, instituteur aux écoles primaires d'Estavayer-le-Lac.

Il a attribué comme suit les arrondissements scolaires nouvellement remaniés et établis par arrêté du 30 novembre 1920 :

Le 1er arrondissement (ville de Fribourg), à M. l'abbé Dr André Savoy, à Fribourg ; le 2me arrondissement (cercles de justice de paix de Belfaux, Prez et Cournillens, et les écoles des paroisses d'Ecuvillens et de Corpataux) : à M. Arthur Rosset, à Rue ; le 3me arrondissement (district de la Singine et cercle de justice de paix de Cormondes) : à M. l'abbé Aloys Schuwey, à Tavel ; le 4me arrondissement (cercles de justice de paix de La Roche, de Vuippens, du Mouret et de Farvagny, moins les écoles des paroisses d'Ecuvillens et de Corpataux) : à M. Marcellin Berset, à Fribourg ; le 5me arrondissement (cercles de justice de paix de Bulle, Gruyères, Albeuve et Charmey) : à M. Hyacinthe Currat, à Morlon ; le 6me arrondissement (le district du Lac, moins les cercles de justice de paix de Cormondes et de Cournillens) : à M. Richard Merz, à Galmiz ; le 7me arrondissement (district de la Glâne) : à M. Joseph Crausaz, à Lussy ; le 8me arrondissement (district de la Broye) : à M. Louis Bonfils, à Estavayer-le-Lac ; le 9me arrondissement (district de la Veveyse et cercle de justice de paix de Vaulruz) : à M. Jules Barbey, à Vuadens. Les écoles libres publiques sont rattachées à l'un des arrondissements en vertu d'une décision spéciale du Conseil d'Etat.